



*Condorcet*

*Alp. Bolly Sc.*

BIOGRAPHIE NOUVELLE  
DES  
CONTEMPORAINS,  
OU  
DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET RAISONNÉ

DE TOUS LES HOMMES QUI, DEPUIS LA RÉVOLUTION  
FRANÇAISE, ONT ACQUIS DE LA CÉLÉBRITÉ

PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,  
SOIT EN FRANCE, SOIT DANS LES PAYS ÉTRANGERS;

*Précédée d'un Tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des évènements remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés.*

PAR MM. A. V. ARNAULT, ANCIEN MEMBRE DE L'INSTITUT; A. JAY;  
E. JOUY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; J. NORVINS, ET AUTRES  
HOMMES DE LETTRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES.

ORNÉE DE 500 PORTRAITS AU BURIN,  
D'APRÈS LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES.

TOME CINQUIÈME.  
COLL—DIC

---

PARIS,  
A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE, RUE SAINT-HONORÉ, N° 123,  
HÔTEL D'ALIGRE, OU RUE BAILLEUL, N° 12.

1822.

CON

est mort, presque octogénaire, à Malaga en 1805.

**CONDORCET (MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS, MARQUIS DE)**, naquit le 17 septembre 1743, à Ribemont près de Saint-Quentin, d'une famille du Dauphiné, une des premières qui pratiquèrent publiquement en France la religion réformée. Élevé au collège de Navarre, par les soins de son oncle, Jacques-Marie de Condorcet, évêque de Lisieux, il se livra aux sciences avec un tel succès, que n'ayant pas encore 16 ans, il obtint les suffrages de d'Alembert, de Clairaut et de Fontaine, devant lesquels il soutint une thèse de mathématiques. Entré dans le monde à l'âge de 19 ans, sous les auspices de M. le duc de La Rochefoucault, qui lui fit obtenir une pension, Condorcet ne s'en livra pas moins à ses graves occupations; il publia, à l'âge de 21 ans, son *Essai sur le calcul intégral*, antérieurement traité par Euler et d'Alembert, mais qui, suivant le rapport de l'académie des sciences, renferme néanmoins une foule d'idées neuves. Ce fut cet essai qui fit avouer à Fontaine «qu'il était jaloux de ce jeune homme». *Le Mémoire sur le problème des trois corps*, parut en 1767 et en 1768; ces deux ouvrages furent réunis sous le titre d'*Essais d'analyses*, in-4°. Reçu, en 1769, à l'académie des sciences, il fit paraître de nouveaux mémoires sur le calcul analytique, qu'il refondit ensuite, et en forma un traité sur le *Calcul différentiel et intégral*, qui ne fut pas imprimé entièrement. Les académies de Paris, de Saint-Petersbourg,

CON

27

de Berlin, de Turin, et l'institut de Bologne, conservent dans leurs mémoires tous les autres travaux de Condorcet sur les sciences exactes. Capable de s'illustrer dans tous les genres, il entreprit bientôt les éloges des académiciens morts avant 1699, époque à laquelle l'académie des sciences fut renouvelée; il les publia en 1773, et fut adjoint à Grand-Jean-de-Fouchy, secrétaire de l'académie. C'est alors que le janséniste Guettard lui fit cette réponse: «Vous ne me devez rien: si je n'avais pas cru qu'il fût juste de vous donner ma voix, vous ne l'auriez pas eue; car je vous n'hais.» Condorcet marchait à grands pas sur les traces des plus illustres philosophes. Sabathier fit imprimer à cette époque le *Dictionnaire des trois siècles*, compilation infâme, dans laquelle Diderot est traité d'écrivain misérable, et Gauchat de grand homme. Condorcet écrasa l'auteur de ce dictionnaire dans les *Lettres d'un théologien*, et il annonça dans le même écrit aux prêtres, aux parlements, aux nobles, aux rois, la décadence prochaine du despotisme. C'est au sujet de cet ouvrage, attribué d'abord à Voltaire, que ce grand homme disait qu'il fallait avoir 200,000 hommes à ses ordres pour publier de semblables lettres. En 1776, Condorcet fit paraître à Londres les *Éloges et pensées de Pascal*, avec des notes dans lesquelles il rétablit les écarts de ce philosophe célèbre à plus d'un titre. Pascal avait abaissé l'homme, Condorcet le releva; il fit voir que ses crimes, ses vices, sa faiblesse provenaient

des institutions sociales; mais qu'ils n'étaient point une preuve de l'existence de Dieu et de la vérité du christianisme. L'année suivante, Voltaire fit réimprimer cet ouvrage, et il y ajouta une préface remarquable. « L'homme » frivole, ou faible, ou ignorant, » dit-il, qui osera le lire ou le méditer, sera peut-être étonné d'être changé en un autre homme... » C'est un portrait fidèle, bien plutôt qu'un éloge... Ce philosophe véritable tient Pascal dans sa balance, il est plus fort que celui qu'il pèse. » En 1777, Condorcet composa sa *Théorie des comètes*, qui remporta le prix à l'académie de Berlin, et la même année il fut chargé de faire l'éloge du duc de La Vrillière. « A Dieu ne plaise que je m'abaisse jamais à louer l'odieux dispensateur des lettres de cachet, » répondit-il au comte de Maurepas, qui lui faisait des reproches sur ce qu'il tardait à le faire. Cette liberté lui ferma les portes de l'académie jusqu'à la mort du ministre, arrivée en 1783. Le jour de sa réception, il prononça un discours sur les *Avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales*. Dans l'éloge du chancelier de L'Hopital proposé par l'académie française, Condorcet avait voulu lier l'administration à des principes invariables, il s'était montré le défenseur des droits de l'homme; son discours ne fut point couronné, et le prix fut accordé à une déclamation de l'abbé Remi. Lié avec les philosophes qui illustrèrent cette époque, Condorcet ne négligea aucune occasion de servir

l'humanité; après avoir défendu la cause des Américains, il s'éleva avec force contre l'esclavage des Nègres. Il sentait que ce n'était que par degrés qu'ils pouvaient passer de l'état misérable dans lequel ils se trouvaient à celui de la liberté, et il donna les moyens de les faire parvenir insensiblement à la civilisation, dans ses *Réflexions sur l'esclavage des Nègres*, ouvrage publié sous le nom de Schwart, pasteur du St-Evangile, et qui obtint le plus grand succès par l'élégance du style, aussi-bien que par la force du raisonnement. En 1786, Condorcet fut choisi par d'Alembert pour son exécuteur testamentaire, et il fut en même temps chargé par lui du soin de traiter la partie de l'Encyclopédie qui a rapport aux sciences exactes. Il avait été lié avec Turgot; dans la même année, il publia la vie de ce ministre, et il s'attacha moins à faire connaître l'homme d'état que le philosophe. Bientôt il fit paraître, sous le nom d'un bourgeois de New-Haven, ses lettres à Massei, auteur des *Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis*, lettres qu'il a continuées presque jusqu'au moment de sa mort, et qui sont le développement de son *Système de gouvernement*. Il s'y étend surtout sur les moyens de rendre les élections le moins vicieuses possible. et il y émet cette théorie nouvelle d'admettre les femmes au droit de cité, et de les déclarer éligibles à toutes les places. En 1787, il donna la *Vie de Voltaire*, et fit voir comment tant d'ouvrages, et des ouvrages si différens,

avaient pu sortir de la même plume. Antérieurement il avait publié une édition complète de ces œuvres, avec des notes et des préfaces, pour relever quelques erreurs échappées dans le feu de la composition. Digne d'apprécier ce génie sublime, il portait jusqu'à l'enthousiasme son admiration pour lui ; et comme lui, il consacra sa vie à servir les hommes, à détruire les erreurs et les préjugés, et à confondre la tyrannie. Ces principes répandus dans tous ses écrits, mais particulièrement dans ceux qu'il composa en faveur de la liberté de l'Amérique, et contre l'esclavage des Nègres, furent applaudis par M. de La Rochefoucault. Condorcet était intérieurement partisan du gouvernement républicain, le duc de La Rochefoucault l'était au contraire de la monarchie constitutionnelle ; et c'est ce qui établit entre eux, à l'époque de la révolution, une différence d'opinion, dont les ennemis de Condorcet profitèrent pour l'accuser d'ingratitude envers son bienfaiteur. Elle avançait, cette révolution devenue indispensable, que tous les honnêtes gens hâtaient de leurs vœux, et les philosophes de leurs écrits. Dès 1788, Condorcet, dans le dessein de préparer les réformes les plus utiles, fit paraître son ouvrage *sur les Assemblées provinciales*. Redouté des premiers corps de l'état, il était inconnu au peuple, et ne fut point nommé aux états-généraux ; mais il n'en fut pas moins utile à la cause de la liberté. Ses écrits, en éclairant les Français, en formant l'opinion publique, eurent encore cet avan-

tage, qu'ils tracèrent souvent à l'assemblée la marche qu'elle avait à suivre dans des discussions entièrement neuves. L'unité du pouvoir législatif, l'économie politique et l'instruction publique, furent des matières qu'il traita à fond, et qu'ensuite il présenta à l'assemblée législative. Tout entier à la cause du peuple, il ne cessait de l'éclairer dans la *Bibliothèque de l'homme public*, et surtout dans la *Feuille villageoise*, qu'il rédigea de concert avec Cérutti. C'est là que dans le style le plus simple, et afin de se mettre à la portée de ceux pour lesquels il travaille, il descend aux premiers élémens d'administration et de politique. A la nouvelle de la fuite imprudente et de l'accusation de Louis XVI, Condorcet, le républicain Condorcet, composa un discours applaudi avec transport, dans lequel il essaie de démontrer que la royauté est une institution anti-sociale, et que les avantages qu'on lui suppose sont illusoire. En 1791, il fut nommé commissaire du trésor public, qui, sur sa proposition, prit le nom de trésorerie nationale. Il rédigea l'arrêté d'association du club de 1789, qu'avaient fondé les premiers amis de la liberté, et il fit paraître une lettre, remarquable par la force de sa logique, sur la liberté de la presse et sur celle des journaux. Enfin, la même année, il fut nommé député à l'assemblée législative par le collège électoral de Paris, et il en fut aussitôt élu secrétaire. Peu propre, à cause de la faiblesse de sa santé, à soutenir de longues discussions à la tribune, Condorcet se

chargea de la rédaction de l'article *Assemblée nationale* dans la *Chronique du mois*. Il traita toutes les discussions sur l'administration, les finances, la politique et la législation, avec le plus grand talent. Dans la séance du 24 octobre, il prononça un discours dans lequel il divisa les émigrés en deux classes, les fugitifs et les rebelles; et il proposa de ne punir de la peine de mort que ceux d'entre ces derniers qui seraient pris les armes à la main. Ce projet toutefois fut rejeté. Dans le mois de décembre, il parla pour la guerre contre l'Autriche, et termina son discours par une déclaration des principes politiques qui devaient diriger la France régénérée. Condorcet fut élu président de l'assemblée le 5 février 1792, et le lendemain, il écrivit au roi une lettre dans laquelle il ne fit pas mention du titre de *Majesté*. Condorcet connaissait les défauts de la constitution de 1791; cependant il la défendait, parce qu'il pensait que la nation seule avait le droit de la détruire, et qu'elle ne devait le faire que lorsque l'expérience lui aurait prouvé ce qu'elle avait de défectueux. Le 19 juin il fit la proposition qui fut adoptée, de célébrer l'anniversaire de la destruction de la noblesse, en brûlant tous ses titres. Il exposa, dans son rapport, les raisons qui avaient déterminé l'assemblée à déclarer la guerre à l'empereur, et les mesures propres à sauver la patrie. Enfin il rédigea et fit adopter, le 13 août, l'adresse au peuple français, dans laquelle, après avoir détaillé les motifs qui avaient rendu indispensable la

révolution du 10 du même mois, il annonça que l'assemblée nationale avait suspendu l'exercice du pouvoir exécutif dans les mains de Louis XVI, et qu'elle avait proclamé la convocation d'une convention. Condorcet fut nommé par sept à huit départemens à la convention nationale, et il siégea pour le département de l'Aisne. Le 11 octobre, il fut nommé membre du comité de constitution avec Syeyes, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Barrère et Danton. A la fin du mois de novembre, il demanda que Louis XVI fût jugé par des députés des départemens, élus seulement pour cet objet, et que l'assemblée ne se réservât que le droit d'adoucir la sentence. Cette proposition ne fut point adoptée; et Condorcet, juge malgré lui, reconnut la culpabilité du roi, et vota pour la peine la plus forte après la mort. Il avait réclamé l'appel au peuple, il vota pour le sursis à l'exécution, et il demanda que la peine capitale fût restreinte aux seuls crimes d'état. Peu de temps après, il cessa de faire partie des académies de Berlin et de Saint-Petersbourg, et fut nommé, le 26 mars, membre du comité de défense générale. Depuis quelque temps, le comité de constitution avait fixé les bases sur lesquelles la constitution devait être établie, et adopté les principes de Condorcet; cette constitution assurait au peuple la plénitude de ses droits, et elle devait être soumise, après un intervalle de 20 ans, à une convention formée à cet effet, et qui n'aurait d'autre pouvoir que de la réformer. Le

15 février, Condorcet en avait présenté le projet à l'assemblée, et il s'occupait avec ardeur de sa rédaction, lorsque arriva la révolution du 31 mai. La société des jacobins n'était plus ce qu'elle avait été à son institution; gouvernée par Robespierre, elle s'était prononcée contre Condorcet et ses amis, qui, peut-être, comptant trop sur la raison publique ou sur la justice de leur cause, avaient négligé de se défendre. Ainsi ils avaient non-seulement les royalistes contre eux, mais encore les jacobins, et même les feuillans. Néanmoins Condorcet, soit que son ardent amour pour la liberté le rendit indulgent pour le fanatisme qu'elle enfantait, soit qu'il pensât que de grands maux étaient inséparables des révolutions, Condorcet, dis-je, ne s'était peut-être point élevé avec assez de force contre les excès de la Montagne, et ce motif seul peut expliquer pourquoi il ne fut point compris sur les listes de déportations faites à cette époque. Mais, à la vue des horreurs commises dans les fatales journées des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, à la vue de la violation de la représentation nationale, il ne put renfermer l'indignation dont il était animé; il s'éleva en reproches amers contre les tyrans, il leur lança les sarcasmes les plus piquans, les accabla de toute sa supériorité, et dénonça cet attentat à la France et à ses commettans, dans une lettre qui fut signée de presque tous les députés de son département, mais qui fut ensuite renvoyée au comité de sûreté générale. Il est inutile de

dire que Condorcet ne fit point partie du comité de constitution, renouvelé après le 31 mai. Il y parut cependant, entraîné par Héroult de Séchelles, qui en était le rapporteur; mais lorsqu'il vit que le nouveau projet, entièrement opposé aux principes conservateurs renfermés dans le premier, n'était propre qu'à faire tomber le gouvernement dans l'anarchie, il résolut de le combattre, et il publia un écrit dans lequel il ne cacha pas plus son opinion sur les rédacteurs que sur le travail. Mandé au comité de salut public, à cause de cet ouvrage, on voulut négocier avec lui pour lui faire retirer sa protestation; mais il préféra sauver sa gloire, et dès lors sa perte fut certaine. Il fut dénoncé, le 8 juillet 1793, par le capucin Chabot; et il trouva, dit-on, contre le décret d'arrestation lancé contre lui, un asile chez Garat, l'un des ministres d'état. Le 3 octobre, il fut compris, avec un grand nombre de ses collègues, dans un nouveau décret d'accusation, porté d'après un rapport du comité de sûreté générale; et quelques jours après, il fut mis hors la loi. Il était alors chez M<sup>me</sup> Verney, qui le garda chez elle pendant huit mois, et où il composa, malgré la terreur dont il ne cessait d'être environné, son excellent ouvrage intitulé : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, production profonde, dans laquelle l'auteur, remontant à l'origine de la civilisation, passe par tous ses degrés, et amène insensiblement les peuples à la liberté, qui en est le complément. Cet ou-

vrage, qui fait si bien connaître le génie de Condorcet, est d'autant plus étonnant, que, dépourvu de livres, il était réduit aux seules ressources de sa mémoire, qui à la vérité était extraordinaire. Ces graves occupations, sa situation cruelle, ne lui avaient cependant pas fait perdre toutes les jouissances du cœur; il aimait à s'épancher dans le sein de la femme magnanime qui, sans le connaître, l'avait accueilli, et qu'il appelait sa seconde mère. Souvent il versait des larmes avec elle, et c'est pour répondre à des couplets que de temps à autre elle lui adressait, qu'il composa les premiers vers sortis de sa plume: c'est dans cette pièce, qui a pour titre : *Épître d'un Polonais, exilé en Sibérie, à sa femme*, que se trouvent ces deux vers qui renferment la vie de Condorcet tout entière :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime:  
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

Ces sentiments étaient bien dignes de celui qui, ayant tout perdu, et sans espérance de conserver ses jours, écrivait : « Que ma » fille soit élevée dans les mœurs » et vertus républicaines.... Qu'on » éloigne d'elle tout sentiment de » vengeance personnelle ; qu'on » lui apprenne à se défier de ceux » que sa sensibilité pourrait lui » inspirer ; qu'on le lui demande » en mon nom ; qu'on lui dise que » je n'en ai jamais connu aucun. » En effet, Condorcet ne voyait que les grandes choses que la révolution avait opérées, et il regardait le reste comme le résultat inévitable d'une grande commo-

tion. « *Que leur feriez-vous ?* Lui » demandait M<sup>me</sup> Verney en parlant de ses ennemis, si leur sort » était entre vos mains ? — Tout le » bien que je pourrais, répondit-il. » Et c'est là l'homme que l'abbé Morellet a accusé d'avoir été l'un des auteurs du décret qui institua les tribunaux révolutionnaires. Mais bientôt un décret plus barbare que tout ce qui avait été fait jusqu'alors vint l'arracher à son asile ; il condamnait à mort tous ceux qui recevaient chez eux des personnes mises hors la loi. Condorcet en fut informé par les journaux. « Il faut que je vous » quitte, dit-il à sa bienfaitrice, » je suis hors la loi. — Mais vous » n'êtes point hors de l'humanité, » lui répondit cette âme généreuse. » Elle eut beau redoubler d'instances, le parti de Condorcet était pris; il ne voulait entraîner personne dans sa perte. Le 19 mars 1794 (26 ventôse an 2), il sortit de Paris à huit heures du soir, et se dirigea vers la maison d'un de ses anciens amis, Suard, qui habitait les environs de Sceaux, et qu'on lui dit être à Paris, lorsqu'il se présenta. Il avait espéré se retirer chez lui pendant quelques jours ; il fut alors contraint de se cacher dans des carrières, d'où la faim le chassa encore. Arrêté dans un cabaret à Clamart, où son activité à manger, son air inquiet et sa longue barbe avaient inspiré contre lui des soupçons, il fut conduit sur un cheval de vigneron au Bourg-la-Reine. Déposé dans un cachot humide, on l'y trouva sans vie le lendemain 28 mars. Depuis long-temps il portait sur lui un

poison actif, dont il se servit pour échapper au supplice. Telle fut la fin de ce philosophe, qui a consacré sa vie entière à étendre le cercle des connaissances humaines, et à perfectionner les liens politiques qui doivent gouverner la société. Doué d'un caractère ferme, élevé, et que le sentiment de sa supériorité portait quelquefois jusqu'à la fierté, sa société était des plus faciles; mais cette gaieté qu'il avait avec ses amis, au milieu desquels sa conversation était des plus piquantes, il ne la conservait pas dans le grand monde, où il apportait un embarras et une timidité extraordinaires. Avec un extérieur froid, il avait les passions ardentes; c'était, disait d'Alembert, un volcan couvert de neiges. Indulgent pour les fautes des autres, personne plus que lui n'aimait à obliger. Ami fidèle, bon époux, bon père, il portait jusqu'à la passion l'amour de l'humanité: et dans tous ses travaux, il n'avait pour but que le perfectionnement indéfini de l'espèce humaine. S'il poursuivait avec ardeur les parlemens, le sacerdoce, la noblesse et la royauté, ce n'étaient point les hommes qu'il attaquait, mais les institutions qui lui paraissaient vicieuses. « Il y a eu des géomètres plus grands que lui, dit son ami Diannyère, mais aucun d'eux n'annonça plutôt des talens plus distingués, ne les appliqua avec plus de succès à des objets d'une utilité plus immédiate, et n'eut une métaphysique plus profonde et plus lumineuse. Il y a eu des philosophes qui ont mieux é-

clairé la métaphysique, l'économie politique, la législation ou la morale; mais aucun n'a discuté, ou établi, ou indiqué plus d'opinions importantes.. Il y a eu des hommes qui ont paru plus érudits que lui, mais aucun n'a mieux connu l'histoire des sciences et des opinions, l'histoire des vérités et des erreurs, et l'influence de chacune d'elles. Il y a eu des écrivains plus grands et plus agréables: mais aucun n'a eu plus souvent et mieux que lui le style de la discussion, l'art de procéder du connu à l'inconnu, d'être précis sans être obscur, d'être clairs sans être ennuyeux, et de convaincre sans blesser l'amour-propre; mais aucun n'a mieux su allier le sarcasme ou la plaisanterie à la raison la plus sévère, n'a su couvrir d'un voile plus élégant une vérité qu'il eût été funeste de montrer toute nue. » Outre les ouvrages dont nous avons donné le détail, nous citerons encore de Condorcet: *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, in-4°, Paris, 1785, et qui a paru en 1804 avec des additions, sous le titre de: *Elémens du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugemens des hommes, avec un discours sur les avantages des mathématiques sociales, et une notice sur M. de Condorcet*, in-4°. *Bibliothèque de l'homme public, ou Analyse raisonnée des principaux ouvrages français et étrangers sur la politique en général, la législation, les finances, etc.*, Paris, 1790, 1792. *Moyen d'apprendre*

à compter sûrement et avec facilité, in-12, Paris, 1799. Le détail de toutes ses productions, dont nous n'avons rapporté que les principales, se trouve dans la *France littéraire*, par M. Ersch. Elles ont été imprimées à Paris en 1804, et forment 21 vol. in-8°. A. Diannyère, et S. F. Lacroix, ont publié chacun une notice historique sur la vie et les ouvrages de Condorcet.

CONGRÈVE (SIR WILLIAM), colonel anglais, né vers 1760, dans le comté de Middlesex. Sir William a servi dans l'artillerie: nous ignorons s'il a obtenu ses grades sur le champ de bataille, ou si, suivant l'usage des nobles anglais, il a acheté inclusivement jusqu'au titre de colonel. La renommée des faits militaires du colonel Congrève n'est point parvenue jusqu'à nous; mais cet officier n'échappera ni à notre souvenir, ni à l'immortalité que lui a procurée l'invention de la *machine infernale* qui porte son nom. Les *fusées à la Congrève*, ou les *congrèves*, sont connues du monde entier. Ce fut en 1808 que sir William proposa à son gouvernement l'adoption de ce projectile, plus sûr et plus meurtrier que la bombe et l'obus. Les essais qui en furent faits à l'arsenal de Woolwich, près de Londres, en présence d'un prince anglais, eurent les succès les plus épouvantables ou bien les plus satisfaisants, et ce moyen devint le premier auxiliaire de la tactique anglaise: la flotte française dans la baie des Basques, l'expédition de Walcheren; en Espagne les ports des Asturies, Copenhague sans défiance, les

carrés français à la bataille de Leipsick, les champs de Waterloo, éprouvèrent les terribles effets des *congrèves*; et leur auteur, par ses succès, mérita bien de la nation qui autorisait son entreprise et en recueillait le fruit. Donnons quelques détails sur ces fusées, afin que l'inventeur ne perde rien de sa gloire. Elles ont la forme de boîtes allongées et portent une mèche inextinguible. Lorsqu'elles sont lancées, elles parcourent une ligne horizontale comme les obus; en éclatant, elles lancent d'autres petites fusées très-meurtrières qui éclatent à leur tour. Le 11 avril 1809, une de ces fusées, dirigée sur la flotte française à une distance de plus de deux mille toises, ayant été éteinte assez à temps, fut envoyée à Paris, par M. de Rézicourt, chargé des travaux défensifs de l'île d'Aix. Cette fusée a été décrite dans le bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, années 1809 et 1810; elle pesait 18 livres et avait 4 pieds de long sur 4 pouces de diamètre. Une feuille de tôle recouvre le corps de la fusée qui est en fort carton; elle a un bout en fer. Ce projectile brûle d'une flamme vive, mais un épais nuage de fumée le dérobe à la vue. Les auteurs d'une Biographie étrangère prétendent, d'après les gazettes anglaises, que le colonel Congrève a déclaré, depuis la campagne de 1815, que si la guerre eût continué, il eût tellement étendu et perfectionné l'usage de ces fusées, que le fusil serait devenu purement auxiliaire..... C'est lorsqu'un million